

La méthodologie juridique

I. Introduction

A la différence des exercices demandés au collège ou au lycée, les travaux écrits en Droit répondent à des règles bien spécifiques de méthodologie.

Ainsi, bien qu'il soit évidemment essentiel de connaître son cours, il est aussi nécessaire de maîtriser parfaitement cette méthodologie, pour réussir son parcours en droit.

Il existe trois types d'exercices : le **commentaire**, le **cas pratique** et la **dissertation**

II. Les spécificités de l'exercice juridique

Commentaire et dissertation doivent se rédiger selon un plan **apparent** comprenant **deux grandes parties et deux sous-parties**. Il est déconseillé de faire un plan en trois parties.

Ex : I] Première partie, A) Première sous-partie, B) Deuxième sous-partie, II] Deuxième partie, A)' Première sous-partie, B)' Deuxième sous-partie.

Les titres doivent être **courts, explicites, cohérents**, et ne comporter **ni verbes conjugués, ni propositions subordonnées, ni points de suspension**. Il est conseillé d'aboutir à des phrases **connectés entre eux**.

Ex : I] Le contrat : la force obligatoire réaffirmée et II] Le contrat : le déclin de la force obligatoire

III. Le cas pratique

1. Le raisonnement

Le cas pratique exige **de se mettre à la place d'un juge, d'un avocat**. Il faut répondre à l'exercice comme s'il s'agissait d'une **consultation juridique**. Il faut :

- **Raisonner** : adapter selon l'énoncé, en tant que praticien, par rapport à un prévenu, ou pour du simple conseil juridique
Ex : « M.X vient vous demander conseil en tant qu'avocat »
- **Proposer une solution** : répondre aux problèmes de droit
- **La justifier** : motiver ses réponses, être exact et rigoureux

2. La rédaction

Le cas pratique ne présente pas de plan particulier. La façon la plus simple de rédiger (ou de raisonner) :

- 1) Sélectionner **les faits juridiques pertinents**, dans l'ordre chronologique

Ex : Pour un cas pratique concernant un vol, il n'est pas pertinent de savoir qu'il pleuvait beau ce jour-là, par contre il est pertinent de savoir s'il avait une arme

- 2) **Qualifier** ces faits

- 3) **Enoncer** les règles applicables, les **appliquer**

- 4) Conclure

3. Astuces

- Etre **objectif**

- Etre **attentif** à l'énoncé
- **Décomposer** les grandes questions en petits problèmes
- Répondre aux questions posées **dans l'ordre**

IV. Le commentaire d'arrêt

1. L'introduction

- 1) Elle doit commencer par une **phrase d'accroche**

Ex : Eviter de commencer par une phrase type « La Cour de Cassation dans cet arrêt... » ; mais privilégier une annonce telle que « Dans le climat juridique actuelle question s'est beaucoup posée de savoir si... »

- 2) Il faut poursuivre par **l'énoncé de la fiche d'arrêt**. Elle doit être concise, et reprendre tous les éléments pertinents (faits, procédure, droit) de la décision

- 3) Amener à la **problématique** à laquelle la Cour a dû répondre

Ex : « La Cour de cassation a répondu à la question suivante... »

- 4) Donner **toute** la solution à laquelle la Cour a abouti, ne rien oublier

- 5) **Annoncer** le plan, de façon **apparente**

Ex : « Nous verrons dans un premier temps que la force obligatoire du contrat est réaffirmée dans cet arrêt (I) puis, dans un deuxième temps ... (II)... »

2. Le plan

Eviter absolument des plans du type « I] La décision de la Cour d'Appel et II] La décision de la Cour de cassation ». Il faut **confronter** les deux entre elles, et aboutir à une **analyse**. Il ne faut ni réciter le cours, ni décrire, mais **mettre en perspective l'arrêt**, tenir une **position juridique** argumentée à son égard.

Au sein même du plan, il faut bien **annoncer les sous-parties** (A) et (B), comme précédemment, après un chapeau introductif court.

Ex : I] Le contrat : la force obligatoire réaffirmée

La Cour de cassation rejoint ici la cour d'appel en réaffirmant la force obligatoire du contrat (...) S'inscrivant dans les principes fondamentaux du droit civil (A) tout en y apportant une certaine évolution (B).

3. Astuces

- Toujours faire attention à la **date** à laquelle la décision a été rendue
- Toujours faire attention au **visa** de l'arrêt commenté
- Toujours **caractériser le plus possible**, éviter « M. X » et lui préférer « le délinquant », par exemple
- Toujours rester collé à l'arrêt, **ne pas en sortir**

V. La dissertation

1. L'introduction

L'introduction de la dissertation doit être **en « entonnoir »**, c'est-à-dire qu'elle doit permettre de rendre visible le déroulement de la réflexion, du général au particulier, du moins important au plus important.

Il faut qu'elle situe clairement la question du sujet dans la matière étudiée.

1) Elle doit commencer par une **phrase d'accroche**

- 2) Ensuite, **définir** les termes du sujet
- 3) **Indiquer** les grands axes de réflexion autour desquels le sujet s'articule, sans développer
- 4) Amener **l'annonce du plan**

Eventuellement, faire un rapprochement avec la loi, l'Histoire ou d'autres systèmes juridiques peut aider dans l'introduction.

2. Le plan

Comme pour le commentaire d'arrêt,

- Il doit toujours être **en deux parties**
- Il doit toujours être **apparent**
- Il faut éviter de faire une conclusion
- Il doit couvrir **tout le sujet**
- Ne pas se répéter
- Eventuellement, s'inspirer de plans-types

Ex : Notion/ Mise en œuvre, Principe/ limite, Conditions/ Effets...

3. Astuces

- Bien faire attention aux **détails** du sujet (singulier, pluriel, indication spatio-temporelle...)
- Bien **délimiter** le sujet, bien le **définir**

- Ne pas considérer les notions comme acquises pour le correcteur, mais les **explicitier** pour montrer la bonne compréhension générale

VI. Quelques astuces générales

Quel que soit le travail de rédaction demandé, il est toujours nécessaire :

- De **lire et relire le sujet** afin d'être sûr de bien le comprendre,
- De ne pas se précipiter, et **prendre le temps** d'organiser ses idées afin de ne pas tomber hors-sujet,
- De ne pas avoir peur d'utiliser autant de feuilles de brouillon que nécessaire afin de pouvoir se relire de façon **intelligible et claire** (ce qui facilitera la rédaction),
- D'écrire **sur une feuille de brouillon à part** tout ce qui vient à l'esprit à la lecture du sujet,
- De faire des phrases **courtes**, et **claires**,
- De faire des **phrases de transition** entre les parties et sous-parties,
- De bien **équilibrer** les parties,
- De donner des **exemples** pour démontrer et rester concret,
- De soigner l'orthographe (**pas de langage SMS ou d'abréviations inutiles**),
- De soigner la **présentation**.